



DECLARATION DES ELUS FO

AU COMITE D'ENTREPRISE DU 18 10 2018

PERIL ANIMALIER - ORLY - 2EME JOUR DE GREVE LA DIRECTION DOIT SATISFAIRE LES REVENDICATIONS

Aujourd'hui, 2eme jour de grève à 100% des agents du péril animalier à Orly.

Depuis juin 2017, les agents ont cherché le dialogue avec la direction pour porter leur revendication à savoir la suppression des ½ échelons dans leur grille.

Se sachant impacté par Orly 2020 et les modifications de mission associées, les agents ont participé aux groupes de travail. Lors de ces groupes de travail, tout en participant à la discussion sur l'évolution des missions, les agents n'ont cessé de réaffirmer leurs revendications: la suppression des ½ échelons et l'augmentation des effectifs pour assurer les missions actuelles et les futures évolutions.

Les agents, non seulement n'ont pas été entendu, mais se voient tenter d'imposer par la direction un autre tableau de service et un autre besoin opérationnel.

Le mutisme et le comportement de la direction amène à la grève d'aujourd'hui.

Lors de la réunion de négociation du préavis de grève, la DRH n'a pas jugé bon de venir laissant la "négociation" dans les mains d'un cadre B dont l'autorité et le pouvoir de négocier sont tout à fait discutables.

Le 1^{er} jour de grève, un cadre de l'activité remplace un agent réquisitionné mais malade. Il semblerait la validité des habilitations à exercer cette activité (habilitation, permis de chasse, ...) du cadre en question ne soient pas tout à fait valide. De plus, il apparaît que celui-ci est totalement inexpérimenté sur cette activité.

Il semblerait également que la DGAC, la GTA, ... n'ai pas été informé de la situation réelle.

Tout cela pour ne pas déclasser l'aéroport?

Pour FO, ni les agents en grève, ni le cadre en question, n'est responsable de la situation. Est responsable, la direction locale qui refuse de répondre aux revendications des agents depuis des mois les baladant dans les groupes de travail.

Madame la présidente du CE, vous agissez par délégation du PDG. En conséquence, nous vous demandons d'intervenir ce jour pour:

- **Ouvrir de véritables négociations sur les revendications des agents** conduite par la DRH ayant le pouvoir et l'autorité de négocier
- **De donner l'ensemble des éléments sur la conformité des habilitations** (habilitation, permis de chasse, expérience sur ces missions, ...) du cadre ayant remplacé les grévistes réquisitionnés et **donner les éléments d'informations transmis à la DGAC, GTA, etc...**

Ne pas le faire reviendrait à dire que la direction locale a pris la responsabilité d'envoyer un agent non expérimenté, non habilité le mettant en danger et plus largement l'ensemble des acteurs de la plateforme.

- Et enfin **satisfaire les revendications portées par les agents et le syndicat FO** mandaté par eux même à savoir:

REVALRISATION DE LA GRILLE AVEC SUPPRESSION DES ½ ECHELONS

AUGMENTATION DES EFFECTIFS

MAINTIEN DU TABLEAU DE SERVICE

La réponse de la présidente du CE en guise de réponse a fait part de son étonnement quant aux propos tenus dans la déclaration. Elle a tenu à indiquer en substance avoir suivie la grève de près et a tenu à contester le fait que la DRH était absente lors de la réunion de préavis.

Dont acte! Effectivement, un représentant par DRH était bien présent mais n'a pas ou peu ouvert la bouche si on en croit les militants du syndicat FO présents. Cette correction étant faite, elle n'enlève en rien au fait que la DRH a laissé un cadre B conduire les négociations.

Quant aux remplacements des grévistes réquisitionnés par un éventuel agent non expérimenté dont la validité des habilitations posent question, elle a indiqué vouloir se renseigner. Très bien, mais comment les résultats seront rendus aux agents et au syndicat FO portant le préavis? Aucune réponse.

Quant à l'ouverture de véritables négociations, la seule et simple réponse: la situation est ce qu'elle est! Autant dire, une fin de non-recevoir!

